

# Séminaire départemental

## Tous ensemble contre les violences

### Bilan



**Jeudi 16 avril 2026**

**Organisé par le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports**

CONTACT :

Service départemental à la jeunesse,  
à l'engagement et aux sports  
des Hauts-de-Seine

167-177 avenue Irène et Frédéric Joliot-Curie  
92000 NANTERRE

[ce.sdjes92.sports@ac-versailles.fr](mailto:ce.sdjes92.sports@ac-versailles.fr)  
<https://www.ac-versailles.fr/sdjes92>

## En chiffre

Ce séminaire, à destination des dirigeants associatifs sportifs, directions des sports des collectivités territoriales des Hauts-de-Seine, et des acteurs impliqués dans la lutte contre les violences dans le sport ou envers les jeunes a réuni :

75 participants  
9 intervenants

Plus de 12 disciplines  
sportives représentées

15 communes  
représentées  
7 comités sportifs  
représentés

22 dirigeants associatifs  
présents,  
12 responsables de  
service des sports,  
16 éducateurs sportifs  
en formation initiale ont  
participé au séminaire

# Séminaire départemental

organisé par le service départemental à la jeunesse  
à l'engagement et aux sports des Hauts-de-Seine



## TOUS ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES

### PROGRAMME

13h30 – 14h00 : **Accueil café**

14h00 – 14h15 : **Ouverture du séminaire** par Monsieur le Préfet délégué à l'égalité des chances des Hauts de Seine, Olivier DELCAYROU

Et par Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, Frédéric FULGENCE

14h15 – 14h35 : **Les enjeux du signalement et rappels réglementaires**

Rappeler les obligations légales et réglementaires, affichage obligatoire, et responsabilités des acteurs du sport.

Avec les interventions de :

- Francis TOUSSAINT, Professeur de sport, référent prévention et lutte contre les violences dans le sport au SDJES 92
- Meyrem SULEYMANOGLU, Professeure de sport, référente éthique, intégrité et sécurité à la DRAJES d'Ile de France
- Jérôme COUTARD, Chef du bureau partenariat – prévention, Etat Major / DTSP 92 (Mission prévention contact et écoute)

14h40 – 16h00 : **Théâtre forum autour des compétences psychosociales**

Favoriser l'apprentissage expérientiel et faciliter la transposition des compétences psychosociales dans les pratiques quotidiennes des acteurs sportifs.

Avec les interventions de :

- Vincent CANO, Inspecteur Académique – IPR en Education Physique et Sportive
- Ana PEREZ, Conseillère d'Éducation Populaire Jeunesse, référente Accueil Collectif de Mineurs au SDJES 92
- Magalie PORTEL, Professeure de sport, référente sport & handicap et sport santé au SDJES 92

16h10 – 16h55 : **Présentation experte des compétences psychosociales**

Approfondir les compétences psychosociales et fournir des outils concrets à appliquer dans le quotidien du mouvement sportif.

- Fanny GAUCHER, Référente CRIPS Ile de France
- Vincent CANO, Inspecteur Académique – IPR en Education Physique et Sportive

17h00 : **Clôture du séminaire**

## *Ouverture du séminaire par les autorités institutionnelles*

### Introduction de M. DELCAYROU – Préfet délégué pour l'égalité des chances

À l'occasion de l'ouverture du séminaire départemental « Tous ensemble contre les violences », M. DELCAYROU a rappelé que le sport, bien qu'espace d'épanouissement, constitue également un environnement à risque, notamment pour les mineurs. Il a insisté sur la nécessité de préserver le sport comme un lieu de plaisir, d'éducation et d'émancipation.

Il a affirmé une position de tolérance zéro face à toutes les formes de violences (verbales, psychologiques, physiques et sexuelles) et souligné que le silence ne peut être accepté. S'appuyant sur une enquête menée récemment par le pôle formation et certification de la DRAJES au sujet des contenus de formation VSS auprès des organismes de formation habilités en Île-de-France, dans le cadre des formations de niveau IV et des formations de l'animation volontaire, il a mis en évidence l'ampleur du phénomène et la nécessité de renforcer la vigilance à tous les niveaux de pratique.

Des mesures fermes ont été annoncées : suspension systématique en cas de suspicion, signalement systématique au procureur et renforcement des sanctions. En parallèle, il a rappelé l'importance de la prévention, de la formation des encadrants et de la sensibilisation.

Au-delà des sanctions, M. DELCAYROU a souligné l'importance de la prévention.

Il a également interrogé les pratiques professionnelles : posture éducative, limites dans l'exigence sportive, adaptation aux publics.

Enfin, il a insisté sur le caractère collectif de la responsabilité, appelant l'ensemble des acteurs du sport à se mobiliser pour lutter efficacement contre les violences.

### Introduction de M. FULGENCE - Directeur académique des services de l'Éducation nationale

Dans le prolongement de l'intervention de monsieur le préfet, M. FULGENCE a inscrit son propos dans une approche éducative et préventive, en soulignant que l'école et le sport constituent des espaces complémentaires dans la construction des jeunes. Il a rappelé que les comportements des jeunes sont transversaux et circulent entre les différents temps de vie (scolaire, sportif, social), ce qui rend indispensable une action cohérente et concertée entre les acteurs éducatifs et sportifs.

Il a mis en avant le rôle central des compétences psychosociales (gestion des émotions, respect des règles, communication non violente, coopération) comme levier majeur de prévention des violences. Ces compétences, au cœur des parcours éducatifs, permettent aux jeunes de mieux faire face aux situations de tension et de développer des comportements responsables.

S'appuyant sur l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques, il a rappelé que le sport est un vecteur essentiel de valeurs, d'engagement et d'inclusion. Il a également salué la mobilisation des différents

partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que les dispositifs de formation et d'accompagnement existants, qui contribuent à renforcer les pratiques des encadrants.

Enfin, il a insisté sur l'importance de construire une culture partagée, autour de la bienveillance et de responsabilité, reposant sur les pratiques quotidiennes de chacun. Il a conclu en appelant à une mobilisation collective durable, condition indispensable pour prévenir les violences et favoriser l'émergence de citoyens éclairés et respectueux.

## Temps n°1 : Les enjeux du signalement et rappels réglementaires

Ce temps du séminaire a permis de rappeler les obligations légales et réglementaires ainsi que les responsabilités des acteurs du sport en matière de prévention et de lutte contre les violences.

Trois intervenants, ont précisé les différentes chaînes de signalement, administratif, judiciaire, et disciplinaire, et de traitement des données :

- Le SDJES
- La DRAJES d'Ile de France
- La DTSP

Ils ont unanimement souligné l'importance du signalement comme levier d'action fondamental, en insistant sur l'obligation légale de signaler toute forme de violence, quelle qu'en soit la nature. Cette exigence, inscrite dans la loi, engage l'ensemble des acteurs du sport et de la société à agir de manière responsable face à toute situation préoccupante.

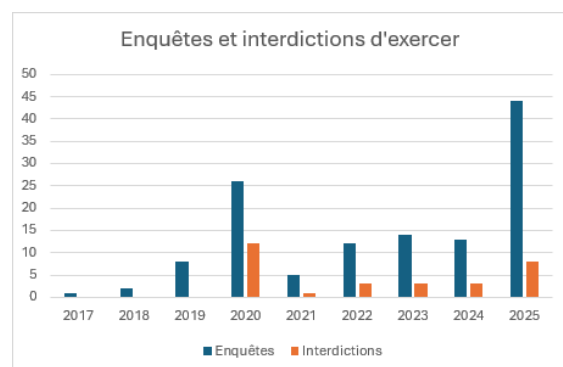
---

Francis TOUSSAINT – Référent départemental violences dans le sport (SDJES 92)

✉ : [ce.sdjes92.signalementsport@ac-versailles.fr](mailto:ce.sdjes92.signalementsport@ac-versailles.fr) | [francis.toussaint@ac-versailles.fr](mailto:francis.toussaint@ac-versailles.fr) |

M. Francis TOUSSAINT a souligné que la sécurité physique et morale des pratiquants constitue une priorité absolue. Il a détaillé le cadre des contrôles réalisés par les services de l'État : vérification des cartes professionnelles, respect des règles d'hygiène et de sécurité, ainsi que le contrôle d'honorabilité, désormais étendu aux bénévoles (loi du 10 mars 2024). Il a également rappelé les obligations d'affichage, notamment le dispositif « Signal-Sport » et le 119 (allo enfance en danger), ainsi que l'obligation de signaler tout fait de violence.

Les données départementales présentées témoignent de l'ampleur du phénomène : depuis 2020, 127 enquêtes administratives ont été menées dans les Hauts-de-Seine, donnant lieu à 32 interdictions d'exercer. Les violences sexuelles et sexistes représentent plus de la moitié des situations, et les comportements inappropriés constituent souvent des signaux faibles à ne pas banaliser.



M. TOUSSAINT a insisté sur le fait que le signalement est une responsabilité collective, reposant sur trois voies complémentaires : administrative (Signal-Sport), pénale (plainte ou signalement au procureur) et disciplinaire (instances fédérales). Il a rappelé que signaler ne signifie pas accuser, mais permet de protéger, d'évaluer et d'agir.

Enfin, il a attiré l'attention sur le développement des violences via le numérique et sur l'importance de ne pas banaliser certains comportements du quotidien. Le message central demeure : ne pas minimiser, ne pas rester seul et agir systématiquement, afin de garantir un environnement sportif sécurisé, en particulier pour les mineurs.

---

Meyrem Suleymanoglu – Référente éthique, intégrité et sécurité (DRAJES d'Ile de France)

✉ : [meyrem.suleymanoglu@region-academique-idf.fr](mailto:meyrem.suleymanoglu@region-academique-idf.fr)

Mme Meyrem SULEYMANOGLU a apporté un éclairage des actions à l'échelle régionale, en insistant sur la montée en puissance des politiques publiques de lutte contre les violences dans le sport ces dernières années. Elle a souligné que cette dynamique s'accompagne d'une libération de la parole, entraînant une augmentation significative des signalements et des enquêtes administratives.

Elle a précisé le rôle de la DRAJES, centré sur le pilotage, la formation et la sensibilisation des acteurs, en complément de l'action opérationnelle des services départementaux. À ce titre, elle a mis en avant le déploiement de formations de formateurs et la création prochaine d'outils pédagogiques destinés à renforcer les compétences des encadrants du sport et de l'animation.



Mme SULEYMANOGLU a insisté sur la nécessité de développer une culture de la vigilance, et non de la suspicion, afin de garantir des environnements sportifs sécurisés tout en préservant leur vocation éducative et émancipatrice. Elle a également rappelé l'importance du tissu associatif sportif, acteur essentiel des politiques éducatives et sociales.

Elle a par ailleurs souligné l'évolution des formes de violences, avec l'émergence d'autres problématiques au-delà des violences sexuelles et sexistes, notamment les incivilités et les comportements inadaptés, souvent amplifiés par les usages numériques.

Enfin, elle a rappelé l'importance des dispositifs de signalement, notamment via « Signal-Sport », ainsi que l'obligation d'affichage, qui constitue un levier essentiel pour faciliter la remontée des situations. Elle a conclu en réaffirmant la nécessité d'une mobilisation collective et coordonnée, appuyée sur la formation, la sensibilisation et le partage de ressources, pour prévenir durablement les violences dans le sport.

---

Jérôme COUTARD – Chef du bureau partenariat-prévention DTSP 92 (Police nationale)

✉ : [jerome.coutard@interieur.gouv.fr](mailto:jerome.coutard@interieur.gouv.fr) | ☎ 01 41 20 60 77 📞 Urgence:17

M. COUTARD, chef du bureau partenariat-prévention de la police a présenté le rôle des forces de sécurité intérieure, en particulier de la police et de la gendarmerie, dans la prévention et le traitement des violences, notamment dans le milieu sportif.

Il a mis en avant l'existence d'équipes dédiées à la prévention au sein des commissariats, chargées d'intervenir auprès des associations et structures sportives pour mener des actions de sensibilisation,

d'information et d'accompagnement. Ces équipes peuvent être sollicitées directement par les acteurs locaux afin d'intervenir sur les questions de violences, de comportements à risque et de signalement.

M. COUTARD a également rappelé les modalités de signalement judiciaire : dépôt de plainte par les victimes ou signalement auprès du procureur de la République. Il a insisté sur l'importance pour les acteurs du sport de transmettre toute information préoccupante, en complément des dispositifs administratifs existants.

Enfin, il a souligné le rôle essentiel des forces de l'ordre dans l'accompagnement des victimes, en garantissant leur écoute, leur orientation et le suivi des procédures.

Il a réaffirmé la disponibilité des services pour faciliter les démarches, organiser des temps d'échange au sein des structures et contribuer, aux côtés des partenaires institutionnels, à la prévention des violences dans le sport.

Hors situation d'urgence, M. COUTARD propose de faire le lien entre les dirigeants sportifs et les officiers de prévention des commissariats de leur territoire.

## **Conclusion de ce 1er temps sur les enjeux du signalement et rappels réglementaires**

Le temps d'échanges à l'issue de ces interventions avec les participants a permis de clarifier plusieurs points essentiels relatifs au signalement et aux responsabilités des acteurs du sport.

Les intervenants ont rappelé que le signalement des faits de violence constitue une obligation légale, inscrite dans le code du sport. Ne pas signaler des faits connus peut engager la responsabilité des encadrants, avec une vigilance accrue lorsqu'il s'agit de publics mineurs.

Plusieurs questions ont porté sur des situations concrètes, notamment la gestion de cas anciens de violences. Il a été précisé que, notamment en matière de violences sexuelles, l'absence de prescription permet toujours un signalement, et que les structures peuvent s'appuyer sur les services de l'État, les forces de l'ordre et des associations spécialisées pour être accompagnées. Il a été précisé qu'en matière de police administrative, il n'existe pas de notion de durée ni de prescription, et que les violences sexuelles et sexistes sont examinées au cas par cas.

Les échanges ont également abordé la question du contrôle d'honorabilité, aujourd'hui centré sur les éducateurs sportifs, encadrants et dirigeants. Son extension à d'autres personnels en contact avec des mineurs (agents, personnels de collectivités) reste limitée à ce stade, bien que des réflexions soient en cours pour élargir ce dispositif.

Enfin, les intervenants ont insisté sur le fait que le risque zéro n'existe pas, d'où l'importance d'une vigilance collective et de la capacité de chacun à alerter. En cas de situation de violence constatée, les structures ont la possibilité – et la responsabilité – d'agir, de signaler et de protéger les victimes, en s'appuyant sur les dispositifs existants.

Ce temps d'échange a ainsi permis de renforcer la compréhension des obligations et de rappeler que la réactivité et la coopération entre acteurs sont essentielles pour lutter efficacement contre les violences.

## Temps n°2 : Théâtre forum

Une animation de sensibilisation aux violences dans le sport a été proposée sous la forme d'un théâtre forum, visant à développer et mettre en lumière les compétences psychosociales.



Deux scénettes, inspirées de situations fréquemment rencontrées sur les terrains de sport, ont d'abord été interprétées par trois agents du SDJES 92, incarnant des rôles volontairement caricaturaux (éducateur sportif, entraîneur, dirigeant). Le public a ensuite été invité à réagir aux situations présentées, puis à intervenir en rejouant certains personnages ou passages. Ce temps a permis de plonger au cœur des dynamiques

des compétences psychosociales qui sous-tendent les phénomènes de violence dans le sport. Il a notamment fait émerger l'importance de la gestion des émotions, de la qualité de la communication et de la prise de recul dans les situations de tension. Trois intervenants aux profils complémentaires ont apporté un éclairage concret et illustré, permettant d'enrichir l'analyse par le croisement de leurs expertises et d'identifier des leviers d'action opérationnels.

La première scénette mettait en scène, à l'issue d'un match difficile, un entraîneur qui critique sévèrement la performance d'un jeune joueur, entraînant une perte de confiance et un profond doute chez ce dernier. L'intervention du parent fait émerger un désaccord sur la manière de communiquer et d'encadrer les jeunes sportifs.

La deuxième scénette se déroulait après un entraînement de natation, au cours duquel un entraîneur particulièrement exigeant adresse des remarques dures à une jeune nageuse, provoquant un mal-être et une forte fragilisation émotionnelle. L'intervention d'une responsable associative révèle une position partagée entre la reconnaissance de la souffrance de l'athlète et la défense des méthodes de l'entraîneur.

À travers ces mises en situation, l'assemblée a été conduite à réfléchir, échanger et questionner ses pratiques autour de l'écoute active, de la gestion des émotions, de l'empathie, de la communication bienveillante, de l'affirmation de soi, de la régulation des conflits et de la posture éducative adaptée.

L'animateur, Vincent CANO, a invité les participants à interagir autour des scènes en posant plusieurs questions : « Qu'avez-vous observé ? », « À quel moment telle ou telle personne aurait-elle pu agir ? ». Les échanges ont permis d'identifier les mécanismes d'escalade verbale, les situations de vulnérabilité émotionnelle des jeunes sportifs, ainsi que les difficultés rencontrées par les adultes dans la gestion de leurs propres émotions et responsabilités éducatives.

Ces mises en situation ont favorisé une réflexion collective sur les leviers concrets permettant de prévenir les violences verbales, psychologiques ou relationnelles dans les clubs, notamment par le recours à une communication respectueuse, à une meilleure prise en compte des émotions des sportifs et à une intervention plus précoce des témoins ou dirigeants associatifs.

## **Conclusion du 2<sup>ème</sup> temps sur le théâtre forum autour des compétences psychosociales**

Les scènes présentées lors du théâtre forum ont permis d'explorer de manière concrète les dynamiques relationnelles à l'œuvre dans le milieu sportif.

Ce format participatif a particulièrement favorisé l'interaction entre les participants et les organisateurs en créant un espace d'échanges, de réflexion collective et de participation active autour des situations présentées. Les mises en situation concrètes et la possibilité offerte au public d'intervenir directement dans les scénettes ont permis aux participants de s'impliquer pleinement dans l'analyse des comportements, des émotions et des modes de communication observés.

Les phases de rejeu ont constitué un levier essentiel d'analyse et de transformation. Elles ont permis d'expérimenter d'autres postures professionnelles, en introduisant des approches plus empathiques, basées sur l'écoute, le questionnement et la coopération. L'intervention de tiers, comme le parent ou le dirigeant, a également été retravaillée dans une logique de médiation et de régulation des tensions.

L'ensemble de ces mises en situation a mis en lumière, l'enjeu de développer les compétences psychosociales pour un apport direct sur le bien-être, la motivation et la progression des jeunes sportifs, tout en soulignant la nécessité de concilier exigence de performance et respect de l'individu.

Le format du théâtre forum a été très apprécié des participants et leur a permis une meilleure identification de postures à risques et du rôle collectifs pour changer les pratiques.

Les retours recueillis montrent que le théâtre forum constitue un outil de sensibilisation efficace, favorisant la prise de recul, l'expression collective et l'identification de leviers d'action concrets pour prévenir les violences et améliorer les relations au sein des structures sportives.

## Temps n°3 : Présentation experte des compétences psychosociales

Ce dernier temps du séminaire a été dédié à la présentation des compétences psychosociales, avec pour objectif d'apporter un éclairage théorique et pédagogique et de mettre en perspective les scènes observées et les échanges menés durant le théâtre forum.

---

Jihenne TLIBA, référente Centre Régionale d'Information et de Prévention du Sida (CRIPS) Ile de France

 [jtliba@lecrips.net](mailto:jtliba@lecrips.net) –  01 84 03 96 78

Jihenne TLIBA a ouvert la séquence par une présentation générale des CPS et de leur importance dans l'accompagnement des jeunes, notamment dans le milieu sportif. Son intervention a ensuite été complétée par celle de Vincent Cano, davantage centrée sur les expérimentations et les actions développées au sein de l'Éducation nationale et dans le champ du sport.



Mme TLIBA a présenté les compétences psychosociales comme un ensemble de ressources essentielles permettant aux individus de faire face aux défis de la vie quotidienne. Reprenant la définition de l'Organisation mondiale de la santé, elle les a décrites comme des aptitudes favorisant le bien-être mental, la qualité des relations et l'adoption de comportements adaptés aux situations rencontrées. Elle a illustré cette idée à travers l'image d'un « sac à dos » de compétences venant compléter les savoirs techniques, scolaires ou sportifs.

L'intervenante a souligné que les CPS peuvent être développées tout au long de la vie et constituent aujourd'hui un enjeu majeur de prévention, d'éducation et de santé. Elle a rappelé leurs effets positifs sur le bien-être psychologique, la réussite scolaire et sportive, la cohésion collective, la gestion du stress ainsi que la réduction des conduites à risque et des comportements violents.

Sa présentation s'est appuyée sur la classification récente des compétences psychosociales, organisée autour de trois grands champs :

- les compétences cognitives, liées notamment à la connaissance de soi, à la capacité de prendre des décisions, de résoudre des problèmes ou de demander de l'aide ;
- les compétences émotionnelles, permettant d'identifier, comprendre et réguler ses émotions ainsi que son stress ;
- les compétences sociales, favorisant la qualité des relations, la coopération, l'empathie et la résolution des conflits.

Mme TLIBA a ensuite montré comment ces compétences peuvent être mobilisées concrètement dans le cadre sportif. Elle a notamment évoqué :

- la gestion du stress avant une compétition ;
- la capacité à se remobiliser après un échec ;
- le respect des partenaires, adversaires et arbitres ;
- la coopération au sein d'une équipe ;
- la prévention des conflits et des comportements à risque, notamment le dopage.

Elle a insisté sur le rôle central des éducateurs, entraîneurs et intervenants sportifs dans le développement des CPS. Selon elle, les professionnels doivent eux-mêmes travailler leurs propres compétences psychosociales afin d'incarner une posture éducative cohérente et bienveillante. La qualité de la relation adulte-jeune constitue en effet un élément déterminant dans la prévention des violences et dans l'engagement durable des jeunes dans la pratique sportive.

Plusieurs outils et méthodes pédagogiques ont été présentés afin d'intégrer les CPS dans les pratiques quotidiennes :

- des rituels autour des émotions ;
- des exercices de coopération ;
- des techniques de communication non violente ;
- des approches favorisant l'expression, l'écoute et la participation active des jeunes.

L'intervenante a également rappelé que le développement des compétences psychosociales fait désormais l'objet d'une reconnaissance institutionnelle forte, portée notamment par l'Organisation mondiale de la santé et par la stratégie interministérielle française déployée auprès des jeunes de 3 à 25 ans.

---

Vincent CANO, Inspecteur Académique - Inspecteur Pédagogique Régional - Education Physique et Sportive

 [Vincent.Cano@ac-versailles.fr](mailto:Vincent.Cano@ac-versailles.fr)

Lors de son intervention, Vincent CANO a présenté une réflexion approfondie sur le rôle des compétences psychosociales (CPS) dans la prévention des violences et dans l'amélioration des relations éducatives, en établissant de nombreux parallèles entre le monde scolaire et le monde sportif.



Il a tout d'abord dressé un constat des difficultés rencontrées aujourd'hui par les professionnels de l'éducation et de l'encadrement : diversité des publics, clivages culturels et sociaux, inclusion d'élèves ou de jeunes aux besoins variés, pression des résultats et manque de formation spécifique sur la relation pédagogique. Selon lui, ces évolutions rendent les situations d'enseignement et d'encadrement de plus en plus complexes et nécessitent le développement de nouvelles compétences relationnelles.

Dans ce contexte, les compétences psychosociales apparaissent comme un levier essentiel. M. CANO les définit comme la capacité à mieux interagir avec les autres et avec soi-même au quotidien. Il insiste sur le fait que ces compétences ne relèvent pas uniquement des qualités personnelles ou du "charisme", mais qu'elles peuvent être travaillées et développées afin d'améliorer la qualité des relations éducatives et sportives.

Son intervention s'est articulée autour de deux enjeux majeurs :

- le renforcement des émotions positives ;
- l'instauration d'une exigence éducative sans violence.

Concernant le premier point, il souligne que les émotions positives constituent le principal facteur d'engagement durable dans une pratique, qu'elle soit scolaire ou sportive. Bien avant la performance ou même le plaisir immédiat, le sentiment d'encouragement, de confiance et de valorisation favorise la persévérance et l'investissement des jeunes.

Le second enjeu porte sur la nécessité de maintenir un cadre exigeant sans basculer dans des formes de violence éducative. Vincent Cano a rappelé que la frontière entre exigence, pression excessive, humiliation ou brimade peut parfois être fragile. Il a insisté sur l'importance de prévenir ce "continuum de la violence" à travers une posture éducative fondée sur le respect, l'écoute et la régulation émotionnelle.

L'intervenant a également présenté plusieurs pistes concrètes pour intégrer les compétences psychosociales dans les pratiques pédagogiques et sportives. Il a défendu une approche transversale, intégrée directement aux situations d'apprentissage plutôt que sous forme d'enseignements isolés. Les CPS peuvent ainsi être mobilisées autour d'objectifs éducatifs tels que la coopération, l'autonomie, la persévérance, l'empathie ou encore la gestion des émotions.

Plusieurs exemples d'application ont été évoqués :

- apprendre aux jeunes à s'auto-évaluer et à se fixer des objectifs ;
- développer la capacité à demander de l'aide ou à formuler des critiques constructives ;
- favoriser le travail coopératif à travers des binômes complémentaires ;
- utiliser les situations de groupe comme supports d'apprentissage des compétences relationnelles.

---

### **Conclusion du temps n°3 : Présentation experte des compétence psychosociales**

Ce quatrième et dernier temps fort du séminaire a permis de mettre en évidence l'importance des compétences psychosociales comme levier essentiel de prévention des violences dans le sport et plus largement dans les environnements éducatifs. À travers des approches complémentaires, les interventions ont montré que les CPS constituent des ressources fondamentales permettant de renforcer la qualité des relations, la gestion des émotions, la coopération, l'empathie et le respect au sein des collectifs sportifs.

Les échanges ont également souligné que ces compétences ne relèvent pas uniquement de dispositions individuelles, mais qu'elles peuvent être développées, travaillées et intégrées au quotidien dans les pratiques d'encadrement, d'enseignement et d'animation sportive. L'importance du rôle des éducateurs, entraîneurs et professionnels de l'accompagnement a été particulièrement mise en avant, notamment dans leur capacité à instaurer un cadre exigeant, sécurisant et bienveillant, favorisant l'engagement durable des jeunes et la prévention des comportements violents ou à risque.

Ce temps de clôture a également permis de faire le lien entre les situations concrètes abordées lors du théâtre forum et les outils mobilisables sur le terrain : régulation émotionnelle, communication non violente, coopération, valorisation des réussites, gestion des conflits ou encore développement de l'autonomie des jeunes. Les interventions ont ainsi contribué à donner des repères concrets et des pistes d'action directement transposables dans les pratiques sportives et éducatives.

Enfin, cette séquence a rappelé que le développement des compétences psychosociales s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique institutionnelle forte, portée à la fois par les politiques publiques de santé et d'éducation et par les acteurs du sport.

La présentation de futures actions de formation destinées aux professionnels est venue souligner la volonté de poursuivre cette démarche afin d'accompagner durablement les structures et les encadrants dans la promotion d'environnements sportifs plus respectueux, inclusifs et protecteurs.

---

## Clôture du séminaire

En clôture de la troisième édition du séminaire « Tous ensemble contre les violences », consacré cette année aux compétences psychosociales comme levier central de prévention, une nouvelle fois il a été rappelé combien la mobilisation collective demeure essentielle pour garantir des environnements sportifs et éducatifs sûrs, bienveillants et formateurs. Dans le prolongement des interventions introductives de M. DELCAYROU, Préfet délégué pour l'égalité des chances, et de M. FULGENCE, Directeur académique des services de l'Éducation nationale, les échanges ont confirmé la nécessité de conjuguer exigence de protection, prévention active et développement des compétences psychosociales (gestion des émotions, communication non violente, respect, coopération), afin de faire du sport un véritable espace d'épanouissement et d'émancipation.

Cette clôture, assurée par Francis TOUSSAINT, référent prévention et lutte contre les violences au SDJES 92, a également permis de recueillir les impressions des participants au moyen d'un questionnaire diffusé via un lien interactif, contribuant à nourrir l'évaluation et l'amélioration de nos actions futures. Enfin, des remerciements ont été adressés à l'ensemble des intervenants et participants pour leur engagement, en les encourageant à poursuivre cette dynamique collective, essentielle dans une lutte qui concerne tous les acteurs et qui repose sur une responsabilité partagée et durable.